

Assemblée Générale ordinaire de l'AAPPMA de Lautenbach-Zell

Cette année l'Assemblée Générale ordinaire aura lieu à **LAUTENBACH-ZELL**, à l'étang des cygnes. Vu les conditions particulières liées à la COVID elle se tiendra à l'extérieur

Le dimanche 21 mars 2021 à 10h

Le port du masque sera obligatoire et les distanciations respectées, tous les membres seront les bienvenus.

Ordre du jour :

Allocation de bienvenue, Lecture par le secrétaire et approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente, Rapport moral et d'activités du Président, Compte rendu financier exercice en cours et diverses informations, Compte rendu des commissaires aux comptes, élection de 2 réviseurs, Prévisions financières pour l'année 2020, Compte rendu des gardes-pêche, Tarifs 2021, Divers.

Plus l'assemblée Générale extraordinaire

Modification des status des AAPPMA

Présentation des modifications statutaires
Adoption des statuts modifiés